



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

3J MEDIA

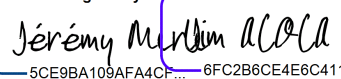
138 RUE DE PARIS
94220 CHARENTON-LE-PONT

SIREN : 897.858.742

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR19897858742

Certifié conforme à l'original

Signé par :	DocuSigned by :	Signé par :
		
6B4B13DF022D4A2...	5CE9BA109AFA4CF...	6FC2B6CE4E6C411...

EXPAND CPA

SIREN : 879971422

3, rue Jules Lefebvre, 75009 PARIS 9

Tél : 01 86 96 37 01 - <https://expand-cpa.com>

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexes	9
Principes et méthodes comptables	10
Postes du bilan et du compte de résultat	12

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	24 200	14 230	9 970	8 492
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 822		2 822	2 822
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		27 022	14 230	12 792	11 315
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				111 564
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	750 870		750 870	431 969
	Autres créances	148 419		148 419	59 088
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	235 505		235 505	625 929
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 753		8 753	54 249
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 143 548		1 143 548	1 282 800
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		1 170 570	14 230	1 156 340	1 294 114

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	48 636	218 486
	Résultat de l'exercice	120 192	130 149
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		169 928	349 736
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 849	7 885
	Emprunts et dettes financières diverses	12 274	12 274
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 356	687 579
	Dettes fiscales et sociales	201 875	141 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	313 058	95 148
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		986 412	944 378
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		1 156 340	1 294 114

Annexes



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles	15 758	8 442		24 200
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 822			2 822
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres	7 266	6 964		14 230
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	2 822	2 822		
Clients douteux				
Autres créances clients	750 870	750 870		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	21 712	21 712		
TVA	52 451	52 451		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	74 257	74 257		
Charges constatées d'avance	8 753	8 753		
TOTAL	910 865	910 865		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	8 753	
TOTAL	8 753	

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	1 000				1 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	100				100
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créiteur	218 486			-169 851	48 636
Report à nouveau débiteur					
Dividendes				300 000	300 000
Résultat de l'exercice	130 149	120 192		-130 149	120 192
TOTAL	349 736	120 192			469 928

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	1 849	1 849		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	397 356	397 356		
Personnel et comptes rattachés	1 146	1 146		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	3 516	3 516		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	196 032	196 032		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 181	1 181		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	312 274	312 274		
Autres dettes	73 058	73 058		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	986 412	986 412		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...	12 274			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	479 615	
TOTAL	479 615	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	319 978	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	580	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	209	
État - Charges à payer	366	
TOTAL	321 133	



EXPAND CPA

SIREN : 879971422

3, rue Jules Lefebvre, 75009 PARIS 9

Tél : 01 86 96 37 01 - <https://expand-cpa.com>

3J MEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 138 RUE DE PARIS, 94220 CHARENTON-LE-PONT
897 858 742 R.C.S CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2025

Le 17 mars 2025 à 11 heures

Les associés de la société 3J MEDIA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 138 RUE DE PARIS, 94220 CHARENTON-LE-PONT, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

d0t.tech, représentée par Monsieur Jeremy MERLE son représentant légal	400 actions
JR CONSULTING, représentée par Monsieur Jordan ROUBINE son représentant légal	400 actions
AJ CONSULTING, représentée par Monsieur Jim ACOCA son représentant légal	200 actions

Total des actions détenues par les associés présents	1000 actions détenues
---	------------------------------

L'Assemblée Générale est présidée par JR CONSULTING, Président associé de la Société, représentée par Monsieur Jordan ROUBINE son représentant légal.

Les associés présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée, elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2024.

Le Président de séance déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été adressés et/ou ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans des délais leur permettant d'être dûment informés et à même de se prononcer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît que les associés ont été valablement convoqués.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Affectation du report à nouveau
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 120 192 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte "Autres réserves" : 120 192 euros, portant le montant de ce poste de 0 euro à 120 192 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023	300 000	40 %	néant

31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU REPORT A NOUVEAU

L'Assemblée Générale décide d'affecter le report à nouveau des exercices précédents au compte « Autres réserves » pour un montant de 48 636 euros. Le poste « Autres réserves » passe donc de 120 192 euros à 168 828 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président, déclare approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société EXPAND CPA, 3 rue Jules Lefebvre, 75009 Paris, dont le formaliste est Samuel Lucien Sarfati, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce / Tribunal des Activités Economiques de CRETEIL les formalités à réaliser en exécution des résolutions votées lors de l'assemblée générale en date du 17 mars 2025 et auprès de l'INPI, les complétions et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et par tous les associés présents ou représentés.

Signé par :

6B4B13DF022D4A2...

JR CONSULTING
(Le Président de séance)

Signé par :

6FC2B6CE4E6C411...

AJ CONSULTING

DocuSigned by:

5CE9BA109AFA4CF...

d0t.tech